

Sanofi annonce la création d'un Centre d'excellence dédié aux vaccins à ARNm

- * Un investissement annuel de près de 400 millions d'euros, entièrement financé par la réaffectation de ressources, pour intensifier la R&D intégrée d'une nouvelle génération de vaccins
- * Un Centre spécialisé dans les vaccins à ARNm innovants visant une application à la vaccination de routine contre des maladies présentant des besoins médicaux importants
- * Au moins six candidats cliniques attendus d'ici à 2025

PARIS – Le 29 juin 2021 - Sanofi va investir près de 400 millions d'euros par an dans un Centre d'excellence dédié aux vaccins à ARNm. Premier du genre, ce Centre aura pour mission d'intensifier le développement et la mise à disposition d'une nouvelle génération de vaccins ; il rassemblera environ 400 collaborateurs spécialisés et intégrera toutes les capacités nécessaires au développement et à la production de vaccins à ARNm, avec des équipes dédiées R&D, digitales et CMC (chimie, fabrication et contrôle), déployées sur les sites de Cambridge (Massachusetts, États-Unis) et de Marcy-L'Étoile, près de Lyon (France).

« Les technologies de l'ARNm ont révélé lors de la pandémie de la COVID-19 leur potentiel d'aboutir au développement de nouveaux vaccins avec une rapidité jusqu'alors inédite. Plusieurs innovations, pour une thermostabilité moins contraignante et une amélioration de la tolérance notamment, devront néanmoins être apportées si l'on veut que ces technologies trouvent des applications pour la vaccination de routine contre un plus grand nombre de maladies infectieuses et dans toutes les tranches d'âge. Le Centre d'excellence sur les vaccins à ARNm de Sanofi a pour ambition d'être l'un des premiers à écrire ce nouveau chapitre de l'innovation en vaccinologie », a déclaré Jean-François Toussaint, Responsable Monde, Recherche et Développement de Sanofi Pasteur.

La mise en place de ce Centre d'excellence permettra d'intensifier les activités relatives au portefeuille de vaccins à ARNm développé dans le cadre de la collaboration nouée avec Translate Bio en 2018 et élargie en 2020.

« Ce nouvel investissement massif nous positionne résolument dans la course au développement d'une nouvelle génération de vaccins pour des maladies sur lesquelles les technologies de l'ARNm peuvent faire la différence », a précisé Thomas Triomphe, Vice-Président Exécutif et Responsable Monde de Sanofi Pasteur. « S'il est vrai que l'ARNm ne sera pas la solution contre toutes les maladies infectieuses, il n'en reste pas moins que son application à la prévention

de routine pourrait avoir un impact considérable et répondre à de multiples besoins de santé publique. L'ARNm occupe désormais toute sa place dans notre arsenal complet de technologies vaccinales et pourrait réinventer la protection de la santé de demain. »

Afin d'atteindre cet objectif, Sanofi s'engage à mettre rapidement sur pied une plateforme ARNm compétitive et à collaborer avec ses partenaires et toutes les parties prenantes compétentes, qu'elles soient internes ou externes.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Relations médias

Ashleigh Koss
Tél. : +1 (908) 205-2572
ashleigh.koss@sanofi.com

Sandrine Guendoul
Tél. : +33 (0)6 25 09 14 25
sandrine.guendoul@sanofi.com

Relations Investisseurs – Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine
Nathalie Pham

Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher
Fara Berkowitz
Suzanne Greco

Ligne principale Relations Investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45

investor.relations@sanofi.com

<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi

que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.